

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 21 mars 1905, a conféré la Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles à S. A. R. le Prince Philippe de Saxe-Cobourg et Gotha.

Par Ordonnance du 23 du même mois, sont autorisés :

M. le Comte Henri de Maleville, Secrétaire général du Gouvernement, à accepter et à porter la Croix de Commandeur de l'Ordre du Mérite Civil;

M. l'Enseigne de vaisseau Charles Sauerwein, Aide de camp de S. A. S. le Prince, à accepter et à porter la Croix d'Officier de l'Ordre du Mérite Militaire;

M. le Commandant Alban Gastaldi, Officier d'ordonnance de S. A. S. le Prince, à accepter et à porter la Croix de Commandeur de l'Ordre du Mérite Militaire;

M. Adolphe Fuhrmeister, Secrétaire particulier de S. A. S. le Prince, à accepter et à porter la Croix de Chevalier de l'Ordre de Saint-Alexandre;

M. Stéphane-Hyacinthe-Louis-Henri Laurendeau de Juniac, Lieutenant de 1^{re} classe dans la Compagnie des Carabiniers du Prince, à accepter et à porter la Croix de Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire,

qui leur a été conférée par S. A. R. le Prince de Bulgarie.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. R. le Prince Léopold de Hohenzollern, accompagné du Comte de Spée et du docteur Schwass, a déjeuné aujourd'hui au Palais de Monaco.

LL. AA. SS. le Prince de Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris, la Princesse de Radolin et la Comtesse Oppersdorf sont arrivés le jeudi 23 mars au Palais de Monaco.

Madame la Baronne de Suttner est depuis quelques jours l'hôte de Son Altesse Sérénissime, au Palais.

Par décision Souveraine en date du 21 de ce mois, M. Alexandre Taffe, électricien à la Condamine, a été nommé fournisseur breveté de la Maison de S. A. S. le Prince de Monaco.

L'élite de la société étrangère en villégiature dans la Principauté et sur tout le littoral s'était donné rendez-vous samedi dernier au théâtre de Monte Carlo, pour assister à la représentation de charité donnée sous le haut patronage de S. A. S.

le Prince Albert, au bénéfice des œuvres de bienfaisance destinées à secourir les blessés de la guerre russo-japonaise. Au cours de cette soirée dont nos hôtes les plus illustres ont tenu à honneur de grossir la recette, on a pris grand plaisir à revoir et à acclamer une dernière fois l'impressionnant *Mefistofele* d'Arrigo Boito, supérieurement interprété par M. Chaliapine qui, dans le rôle capital, a produit un effet considérable et qui a été dignement entouré par M. Bonci, ténor à la voix jeune et généreuse, M^{lle} Carola, dont le soprano vibrant a fait merveille dans le rôle de Marguerite, et par l'excellente et dévouée M^{me} Deschamps-Jehin.

Cette représentation de charité a produit un résultat très important.

La Société des Bains de Mer de Monaco a reçu, à titre de souscriptions personnelles, les sommes suivantes :

De S. A. S. le Prince Albert, cinq cents francs; de M. Olivier Ritt, gouverneur général de Monaco, cent francs; de M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, cinquante francs; de M. Camille Blanc, président du Conseil d'administration de la Société des Bains de Mer, deux cents francs; de M. Georges Bornier, directeur général, cent francs; de M. Raoul Gunsbourg, cent francs; — ce qui porte le total de la recette au chiffre de neuf mille sept cent cinquante francs.

Comme chaque année, la Société des Régates a bien voulu se charger d'organiser, avec le généreux concours de la Société des Bains de Mer, une bataille de fleurs qui aura lieu dans le cadre délicieusement fleuri des jardins de Monte Carlo. La date de cette gracieuse fête de printemps sera incessamment fixée et publiée.

Dans l'Assemblée générale annuelle qu'elle a tenue le 23 mars, la Société l'Accord Parfait a réélu pour un an son bureau, composé de :

M. Charles de Castro, président;
MM. Sovera et Marsan, vice-présidents;
M. Bonino, directeur;
M. Marius Curti, secrétaire;
M. P. Luca, trésorier;
M. Crovetto, secrétaire adjoint;
M. Baud, trésorier adjoint;
MM. Vial, Thomès, Mattei, Fossatti, conseillers.

Les membres du Sport Véloçipédique Monégasque, réunis dimanche matin en Assemblée statutaire annuelle, ont choisi Gênes comme but de leur traditionnelle grande sortie de Pentecôte. Cette belle excursion en Italie durera deux jours, le dimanche 11 et le lundi 12 juin prochain.

Les canots automobiles inscrits pour prendre part à notre prochain meeting (du 2 au 16 avril) commencent à arriver à Monaco et leur nombre va augmenter chaque jour dans l'enceinte coquette de l'Exposition de la Condamine.

Cette grande fête sportive, d'un si grand intérêt maritime et industriel, passionne le monde parisien et étranger et va amener ici une nouvelle affluence d'hôtes de marque. S. A. S. le Prince Albert présidera à l'ouverture de l'Exposition qui

aura lieu dimanche prochain 2 avril, à 2 heures de l'après-midi.

M. Camille Blanc, à l'initiative duquel revient l'honneur de la création et de la prospérité de ce meeting annuel, a fait connaître par une dépêche publiée par les journaux de Paris, que le Comité d'organisation des courses de canots automobiles de Monaco vient de décider qu'il sera ajouté au programme deux courses : l'une pour racers, l'autre pour cruisers, ouvertes aux canots déjà inscrits et qui, pour une cause quelconque, n'auraient pu prendre part aux courses ou qui, y ayant participé, n'auraient pas gagné une somme de cinq cents francs.

Une somme de dix mille francs sera affectée à la création de ces deux prix supplémentaires.

En publiant cette bonne nouvelle, le journal *les Sports* de Paris l'a fait suivre des justes réflexions suivantes :

Ainsi se trouve résolue de la façon la plus heureuse la question posée par la grève des fondeurs-mouleurs, qui avait mis quelques canots en retard.

Un gros effort avait été fait par l'industrie automobile, auquel un cas de force majeure risquait d'en faire perdre le bénéfice moral et pécuniaire. D'autre part, il était impossible de priver du bénéfice de leur préparation plus complète ceux des concurrents qui étaient, eux, tout à fait prêts.

La générosité inépuisable de M. Camille Blanc et de l'International Sporting Club de Monaco a permis cette solution qui satisfait tout le monde. Les courses ne devant pas finir avant le 16 avril au plus tôt, ces deux courses supplémentaires ne seront pas disputées avant le 17 avril et il suffira aux canots régulièrement engagés d'être à Monaco le 16 avril pour y pouvoir prendre part. C'est dire que tous les canots ont aujourd'hui leur chance. Nous nous faisons l'interprète de toute l'industrie automobile en remerciant le généreux donateur de son beau geste. Le meeting de Monaco est aujourd'hui doté de 116,000 francs de prix, ce qui en fait, et de loin, le plus beau meeting du monde.

Voici, d'autre part, quelques nouveaux détails sur l'organisation des courses en mer qui suivront l'Exposition :

Comme en 1904, les courses seront chronométrées par MM. Tampier et Hunziker, chronomètres de l'A. C. F. MM. Tampier et Georges Prade établiront le rendement des handicaps.

On sait que la télégraphie sans fil sera installée à Monaco pendant les courses. Le système employé sera le système Rochefort, qui est, on le sait, celui de la marine française.

Il y aura trois postes de télégraphie sans fil pour les courses de racers :

1^o Un poste à l'arrivée, auprès de M. Tampier. Ce poste fixe sera placé sur la pelouse du Tir aux Pigeons, libre à cette époque.

2^o Le second poste sera placé au Cap Martin, c'est-à-dire près du rivage le plus éloigné. Il télégraphiera à l'arrivée tous les incidents de courses, sous la direction du commissaire au virage. Le départ et l'arrivée seront donc ainsi tenus de façon constante en communication avec le virage extrême.

3^o Le troisième poste de télégraphie sans fil sera placé sur le bateau commissaire placé au centre du pentagone autour duquel se disputeront les courses.

Il y aura donc, de la sorte, un perpétuel réseau télégraphique autour de la course, et, si comme c'est probable,

SERVICE TÉLÉPHONIQUE

Le service d'été commencera samedi 1^{er} avril. A partir de cette date le bureau central sera ouvert à 7 heures du matin et fermera à 9 heures du soir.

Dans ses audiences des 22 et 23 mars 1905, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Gherzi, Antoine-Celio-Italo, né à Gènes (Italie) le 14 octobre 1861, ingénieur, demeurant à Diano-Marina (Italie), un an de prison pour introduction et émission de fausse monnaie.

Cane, Pierre, né à Perinaldo (Italie) le 25 novembre 1880, garçon de magasin, demeurant à Monaco, 5 francs d'amende pour introduction de viande en fraude. (Les sieurs Blondeau et Voiron, ses patrons, ont été déclarés civilement responsables) ;

Pour infraction aux Ordonnances sur les voitures automobiles :

Kemmer, Henri, né à Paris le 25 mai 1883, mécanicien, demeurant à Monaco, 100 fr. d'amende. (M. Henri de Rothschild, son patron, a été déclaré civilement responsable), (par défaut) ;

Baker, Georges-Fischer, né à New-York (Etats-Unis d'Amérique) le 19 mars 1878, banquier, demeurant au Havre, 50 francs d'amende ;

Chalençon, Emile, né à Lyon (Rhône) le 10 mai 1868, propriétaire, demeurant à Lyon, 50 francs d'amende.

Mercredi 29 Mars 1905, à 2 heures 1/2 précises

19^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. LÉON JEHIN

avec le concours de M^{lle} ADELE AUS DER OHE, pianiste

et de M. COSSIRA, de l'Opéra

<i>L'Incantation</i> (symphonie descriptive)....	Nicolo Celega.
<i>Concerto en La mineur</i> (pour piano et orchestre).	Schumann.
Mademoiselle AUS DER OHE.	
<i>Air de Joseph</i>	Méhul.
M. COSSIRA.	
<i>Pièces pour piano seul</i>	* *
Mademoiselle AUS DER OHE.	
<i>Aria di Così fan tutte</i>	Mozart.
M. COSSIRA.	
<i>Marche funèbre</i>	J. Cohen.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi dernier, 35 tireurs ont pris part au *Prix des Palmiers* (handicap) ; il a été gagné par MM. Mackintosh (31 m.) et chevalier d'Ydewalle (27 m.), 8 sur 8 ; la troisième place a été partagée par MM. L. Davies (20 m.) et Woolton (27 m.), 7 sur 8.

Autres poules gagnées par MM. de Stoppani, Castadère, L. Davies, Easton et Blake.

29 tireurs ont pris part, vendredi, au *Prix de Saint-Roman* (27 m.) qui a été gagné par MM. Easton, baron A. de Tavernost et Bresseur, 13 sur 13.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Asplen, Ker, Demonts, Roch, Journu, Erskine.

Samedi, le 7^e *Prix supplémentaire* (handicap) a été gagné par M. L. Scott (23 m.), 7 sur 7 ; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Roch (23 m. 1/2) et Van Hoobrouck (21 m.), 7 sur 8.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Ker, Erskine, Asplen, Demonts.

Aujourd'hui mardi, sera disputée la finale du *Grand Prix du Littoral* (handicap), doté d'une belle allocation de 10,000 fr. et d'une Médaille d'or, ajoutés à une entrée de 100 fr. Le second recevra 2,000 fr. sur le prix et 25 % sur les entrées ; le troisième, 1,000 fr. et 20 % sur les entrées ; le quatrième, 500 fr. et 15 % sur les entrées ; le surplus des entrées au premier.

Ce beau prix, pour lequel les gagnants doivent tirer un minimum de douze pigeons, est disputé chaudement depuis trois jours. La dernière séance attirera cette après-midi un grand nombre de spectateurs amateurs au stand de Monte-Carlo.

Vendredi 31 mars. — *Prix de Larvato* (hand.), 1,000 fr.

Lundi 3 avril. — *Prix d'Eze* (handicap), 1,000 francs.

Mercredi 5 avril. — *Prix de Monaco*, 3,000 francs.

les contre-torpilleurs qui convoient les croiseurs ont eux aussi à bord un poste de télégraphie sans fil, peut-être pourra-t-on tenir ainsi toutes les épreuves dans la main, comme sur une piste organisée.

C'est, croyons-nous, le premier emploi méthodique et précis des ondes herziennes dans un grand événement sportif. L'application la plus complète avait été jusqu'ici dans la célèbre coupe America.

Le programme de Monaco va paraître sous peu. C'est, comme en 1904, une plaquette de grand luxe, richement illustrée, avec des vues du premier Meeting.

* * *

S. A. S. le Prince Albert a bien voulu accepter le parrainage d'un joli canot-automobile, la *Turquoise*, dont le baptême et le lancement ont eu lieu samedi dernier dans les chantiers de la Société nautique de la Basse-Seine, à Courbevoie. La *Turquoise* appartient à M^{me} Camille du Gast, qui le pilotera elle-même aux courses de Monaco. La bénédiction de ce nouveau et très élégant racer a donné lieu à une fête charmante à laquelle S. A. S. le Prince Albert s'était fait représenter par S. Exc. M. le comte Balny d'Avricourt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Paris.

Les diverses matinées théâtrales données ces jours derniers au palais des Beaux-Arts ont continué à attirer un nombreux public qui s'est fort amusé aux spectacles humoristiques donnés par les artistes montmartrois de la « Boîte à Fursy ».

Avec le maître chansonnier Fursy, qui nous a dit ses compositions les plus nouvelles, on a fort applaudi ses deux camarades Bonnaud et Montoya qui, en des genres différents, sont également des poètes et des artistes de talent très apprécié. Ils étaient accompagnés de deux jeunes chanteuses qui, successivement, ont charmé les habitués du Palais des Beaux-Arts : ce fut d'abord M^{lle} Bourguette Montbrun qui joua très gentiment, avec M. Bonnaud, une revue d'actualités parisiennes, *Au petit bonheur* ; puis ensuite M^{lle} Thérèse Cernay, que Fursy lui-même eut pour partenaire dans sa création d'une de ses plus spirituelles fantaisies, intitulée *les Arènes de la Côte d'Azur*. De chaleureux applaudissements ont témoigné bruyamment du succès remporté ici par les réjouissants artistes parisiens.

Le dix-huitième Concert classique, donné jeudi dernier sous la direction de M. Léon Jehin, était d'un attrait très varié, la partie vocale y alternant très agréablement avec la partie instrumentale. La séance commença très sagement par la première audition de la *Symphonie Vivaraise* de M. Georges Sporck, qui est un des compositeurs les mieux doués et les plus appréciés de l'école moderne. Son œuvre, d'une orchestration puissante et difficile, avait besoin, pour être comprise de tous les dilettanti, d'une interprétation parfaite et telle qu'il eut été bien difficile de la trouver ailleurs qu'à Monte Carlo. L'orchestre magistralement dirigé s'est encore fait longuement applaudir, au cours de ce concert, avec le suave prélude de *Lohengrin* et avec la solennelle *Marche Jubilaire* de M. Léon Jehin. Mais il nous faut mentionner tout spécialement, d'autre part, le très gros succès remporté par les deux solistes qui prêtaient le concours de leur talent à cette belle matinée musicale. La renommée de M. J. Hollman est universelle, et à Monte Carlo, où il a déjà maintes fois triomphé, on entend toujours avec grand plaisir ce violoncelliste hors de pair dont la virtuosité fait chanter et pleurer son instrument avec un art incomparable. On l'a acclamé après son exécution avec orchestre du *Deuxième Concerto* de Saint-Saëns, et après les délicieuses *Mélodies hébraïques* de Max Bruch. Non moins chaleureux fut l'accueil du public à l'égard de M^{lle} Mary de Buck, une jeune et belle cantatrice qui magnifiquement chanta les *Délices des pleurs* de Beethoven et le *Nil* de M. Xavier Leroux.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

23 mars. — **I PURITANI**, opéra en 3 actes de Bellini. — *Distribution* : Elvira, M^{lle} PACCINI ; Enrichetta di Francia, M^{lle} DURIF ; lord Arturo, M. BONCI ; sir Riccardo, M. REBONATO ; sir Giorgio, M. ROSSATO ; lord Gualtiero, M. LEQUIEN ; sir Bruno, M. ARMAND.

Chef d'orchestre, M. LÉON JEHIN.

Après une magnifique suite de représentations, dont le choix fit grand honneur à la direction artistique du théâtre de Monte Carlo, nous sommes revenus, sur la fin de la saison d'opéra, à l'école italienne, ancien style, qui nous a fait admirer une fois de plus la célèbre partition, *I Puritani*, de Bellini.

L'impression générale en a été non moins enthousiaste que celle produite par les pages les plus musicales que nous avons précédemment applaudies. Car, malgré le long oubli de cette musique un peu vétuste, abandonnée aux orgues de Barbarie, c'est toujours avec joie qu'on se retrempe le cœur dans ses flots mélodieux.

Quoi qu'en disent les détracteurs des manifestations lyriques de jadis, il y a toujours place pour les anciens maîtres illustres.

Créée au théâtre de Paris en 1835, avec un succès retentissant, l'œuvre émouvante des *Puritains* a fait triomphalement le tour du monde.

Nous n'avons plus, par conséquent, à apprécier un ouvrage, dont les péripéties dramatiques, fournies au musicien par la comédie d'Ancelet, *Cavaliers et têtes rondes*, sont tirées du sujet des *Puritains d'Ecosse*, de Walter Scott.

En voici, sommairement, le thème.

La scène se passe en Angleterre, sous Cromwel. Au premier acte, Elvire, jeune et riche héritière, est sur le point de se marier avec lord Arthur. Mais, au moment d'aller à l'église, celui-ci, pour sauver Henriette de France, condamnée à mort par Cromwel, s'enfuit avec elle du château. Elvire, se croyant trahie, est prise de folie.

Au deuxième acte, Elvire apprend sans émotion la condamnation à mort de son fiancé. Sur la nouvelle du prochain retour des Stuart en Angleterre, Georges, père d'Elvire, et lord Richard, autre prétendant à la main de la jeune fille, font le serment d'aller combattre ou mourir pour Cromwel, c'est-à-dire, pour le parti puritain.

Au troisième acte, lord Arthur, après avoir sauvé Henriette de France, retrouve Elvire, qui, à sa vue, reprend la raison. Cromwel grâce lord Arthur, et les deux fiancés peuvent enfin accomplir leur union.

Comme dans les pages sublimes de la *Norma* et de la *Sonnambula*, on retrouve, dans cette œuvre également immortelle, l'empreinte de mélancolie qui caractérise le génie du grand compositeur sicilien, et l'inspiration profonde qui lui prête des accents pleins de haute poésie.

Les morceaux d'orchestre, malgré les rides du temps, ont conservé leur charme primitif. D'un effet remarquable, le quatuor du premier acte provoque toujours l'enthousiasme, ainsi que le duo entre sir Richard et sir Georges, à l'acte suivant. Quel succès pour l'exquise romance de lord Arthur, au troisième acte, pour le duo d'Elvire et d'Arthur et pour le dramatique *finale*, dont la beauté a, aujourd'hui encore, paru remarquable.

Les principaux interprètes ont rivalisé de talent.

M^{lle} Paccini personnifie Elvire avec beaucoup de sentiment dramatique. Elle a détaillé de façon exquise la jolie polonaise, *Tandis que la fête*, et le ravissant duo avec Arthur.

Cette excellente tragédienne lyrique, qui allie à une délicieuse voix un sens artistique des plus appréciables, fut digne de l'accueil empressé du public.

M. Bonci, dans le rôle de lord Arthur, a largement justifié les échos de gloire qui l'ont précédé, en affirmant ses sérieuses qualités de chanteur et de comédien. Il conduit sa voix de ténor, d'une pureté admirable, avec infiniment d'art.

L'ovation qu'on lui a faite après sa jolie romance, *le Trouvère au pied d'un chêne*, et les rappels chaleureux après la grande scène finale lui ont assez prouvé l'admiration générale pour qu'il soit besoin d'y ajouter, ici, d'autres témoignages sympathiques.

M. Rebonato a rendu avec une fidélité attentive le rôle de sir Richard, et M. Rossato, à côté de lui, s'est fait applaudir en sir Georges.

M^{lle} Durif (Enrichetta di Francia) et MM. Lequien et Armand (lord Gualtiero et sir Bruno), très

corrects dans leurs respectives interprétations, ont permis une généreuse et impartiale distribution d'applaudissements.

M. Raoul Gunsbourg nous a offert, en outre, une fois de plus, le régal artistique d'une mise en scène absolument luxueuse.

Orchestre et chœurs ont heureusement fraternisé, et nous laissant sous le charme.

26 mars. — **IL BARBIERE DI SIVIGLIA**, opéra en 4 actes, musique de **Rossini**. — *Distribution* : Rosina, M^{lle} PACCINI ; Gertrude, M^{me} GIRERD ; il Conte Almaviva, M. BONCI ; Don Basilio, M. ROSSATO ; Dottor Bartolo, M. GIANOLI.
Chef d'orchestre, M. Léon Jehin.

Une interprétation de tout point parfaite du célèbre opéra-bouffe de Rossini a clôturé la belle série des représentations d'opéra données sous le haut patronage de S. A. S. le Prince de Monaco.

L'intrigue de cette pièce, jouée pour la première fois à Rome le 5 février 1816, est tirée, comme personne ne doit l'ignorer, d'une comédie en cinq actes de Beaumarchais. Le livret italien est dû à Sterbini. Résumons-le.

C'est à Séville que la scène se déroule. Au lever du rideau, le comte Almaviva fait les cent pas devant la maison de la séduisante pupille du docteur Bartolo. Un importun survient. Mais bien vite le comte se rassure : c'est Figaro, son ancien valet, devenu barbier, Almaviva lui révèle ses projets amoureux. Figaro promet son aide, car il a ses entrées chez son client, don Bartolo. Celui-ci, en dépit de son âge, convoite le mariage avec Rosina. Il prend toutes les précautions pour la dérober à l'œil des galants.

La fenêtre s'ouvre : Rosina apparaît, suivie de don Bartolo, qui lui apprend leur mariage pour le lendemain. Par *mégarde*, la jeune fille laisse tomber une romance, et prie le vieux prétendant d'aller la ramasser. Mais déjà le comte s'en est emparé. Par ce moyen, Rosina engage Almaviva à chanter, sur l'air connu de sa romance, des couplets qui lui révèlent le nom de celui qui paraît épris d'elle. Le comte chante : *io son Lindoro*.... Rosina se hâte de répondre sur un autre air.

Le comte, suivant le conseil de Figaro, va se déguiser en soldat pour pénétrer dans la maison.

Au second acte, le prétendu fils de Bellone, muni d'un billet de logement, parvient à glisser une lettre à Rosina.

Au troisième acte, il se fait passer pour un maître de chant, chargé de remplacer l'hypocrite don Basilio, qu'une indisposition force à garder le lit. Don Bartolo se méfie, mais le comte lui montre une lettre adressée par Rosina à un certain Almaviva...

Don Basilio arrive. Le comte en achète la conscience frelatée.

Au quatrième acte, Figaro triomphe des précautions de don Bartolo, et Rosina devient l'épouse du noble Almaviva.

La musique étincelante de Rossini ne pouvait rejoindre de façon plus originale, plus vivante et plus spirituelle les types usés de vieux barbon et de valet fripon et astucieux.

La partition du *Barbier* est demeurée charmante en son inspiration d'une richesse éblouissante, sa verve débridée et son instrumentation absolument merveilleuse.

Et dire que ce chef-d'œuvre incomparable fut terminé par l'auteur de *Guillaume Tell* en treize jours ! Colossal enfantement !

C'est un prodige que seules l'audace et la volonté, ces deux filles du génie, comme dirait Berlioz, pouvaient opérer. C'est de la musique éternellement jeune, vraie, solide et séduisante, à laquelle n'est comparable aucune autre, si ce n'est, dans différents genres, celle du même *monarque puissant* de l'œuvre lyrique, comme l'appelait Boïeldieu : *Semiramide*, *Otello*, *Mosé*, *Comte Ory*, *Gazza ladra*, *Cenerentola*, *Stabat Mater*, etc.

Nous avons dit plus haut que l'interprétation du *Barbier* a été parfaite. Ajoutons qu'elle fut souverainement admirable.

M^{lle} Paccini, dont nous avons apprécié les rares qualités artistiques en Elvire, dans les *Puritains*, est une adorable Rosina à la voix d'une excellente émission, d'une grande justesse d'intonation, aux *gorgheggi* rappelant la Patti, avec l'accent que donne l'intelligence musicale. Elle a chanté avec un égal bonheur les rôles d'Elvire et de Rosina. Dans ce dernier, M^{lle} Paccini a été de nouveau l'objet de longues ovations, notamment après la cavatine, *una voce poco fa*, et pendant le duo avec Figaro.

M. Bonci s'est montré artiste de premier ordre dans l'incarnation du comte Almaviva. Sa généreuse voix se prête à toutes les nuances et modulations.

Chanteur et comédien hors ligne, M. Bonci est un véritable charmeur. Son succès fut immense.

M. Rebonato est un Figaro de sympathique allure. Il a hardiment enlevé la cavatine, *largo al facto-*

tum, et son duo avec Almaviva, où sa voix, ainsi que la voix de son excellent partenaire, fut couverte d'applaudissements.

M. Rossato, dans la composition de la silhouette de don Basilio, déploie toute sa fantaisie comique. Il y a été rappelé, après l'air célèbre de la *Calomnie*, chanté par lui avec un art inimitable.

M. Gianoli a vécu le rôle d'épique bouffonnerie du docteur Bartolo.

Nous devons adresser aussi nos sincères compliments à M^{me} Girerd, qui est une exquise chanteuse, et dont le succès a été grand dans la scène de la leçon de chant.

Les chœurs ont joué et chanté, selon leur tradition, avec une parfaite entente de la scène et une connaissance approfondie de leur rôle important.

L'orchestre, sous la direction de M. Léon Jehin, a exécuté avec fougue cette partition débordant de chant et de vitalité.

Et concluons, avec Figaro, que c'est un *barbier de qualité* qu'on nous a rendu.

Monter des ouvrages de valeur avec le souci d'art qu'apporte M. Raoul Gunsbourg, voilà le secret du succès !

Fernand PLATY.

Lettre de Paris

Paris, 26 Mars 1905.

Le monde des Lettres — et on peut ajouter le monde des Sciences, car nul autant que le regretté défunt ne fit autant pour leur vulgarisation — a appris avec une profonde tristesse la mort de M. Jules Verne qui vient de s'éteindre dans sa demeure d'Amiens. On sait que l'illustre écrivain, qui était âgé de 77 ans et aveugle depuis plusieurs années, vivait très retiré dans la grande ville picarde où il avait élu domicile lors de son mariage, et où il avait même, pendant longtemps, exercé, avec beaucoup de zèle, les fonctions de conseiller municipal.

Il y était propriétaire d'une jolie maison, boulevard de Longueville, tout encombrée de bibelots curieux. L'habitation est vaste et confortable. Mais c'est dans une petite pièce du deuxième étage — chambre à l'ameublement de collégien : petit lit, table de travail en pitchpin, avec des « marines » aux murs et une sphère sur la cheminée — que le romancier a écrit les cent volumes de ses *Voyages extraordinaires*.

Chose singulière : l'historiographe de tant de voyages était un sédentaire qui, depuis des années et des années, vivait confiné dans son *home* paisible et laborieux. Le moindre déplacement lui faisait horreur ; il ne se plaisait qu'au milieu de ses bouquins, de ses dossiers bien en ordre.

Sa seule distraction, naguère, était d'aller faire quelques promenades dans la Manche sur son coquet petit yacht.

On le rencontrait encore, il n'y a pas très longtemps, sur les promenades d'Amiens, coiffé de la casquette de yachtman qui constituait sa coiffure préférée. Mais il ne pouvait plus sortir qu'appuyé au bras d'une personne amie, et son médecin lui avait conseillé l'opération de la cataracte. Mais, à son âge, cette opération n'aurait pas été sans gravité, et Jules Verne hésita jusqu'au bout à en affronter les risques.

Il avait conservé, jusqu'à l'attaque de paralysie qui l'a brusquement emporté, toutes ses facultés intellectuelles et, en ces derniers temps, il dictait de nouveaux ouvrages dont six entièrement terminés sont encore inédits. On ne saurait faire un plus bel éloge du vaillant et populaire écrivain dont la disparition sera vivement regrettée autant en France qu'à l'étranger, car ses livres traduits dans toutes les langues faisaient la joie de tous les lecteurs, grands et petits, qui étaient sous le charme des récits et des inventions de sa féconde imagination de génie précurseur.

* *

M. Adolphe Brisson, retour de Monte-Carlo, où il a assisté à la création d'*Amica*, a naguère entrepris et va sans doute continuer une saine campagne de presse contre l'abus des mots grossiers que, sans raison, nos auteurs dramatiques emploient à tort et à travers dans le dialogue des comédies modernes. Cette campagne a soulevé une vive émotion dans le monde des coulisses.

Le *Gaulois* a recueilli l'opinion des dramaturges célèbres sur cette question, qui vise, tout ensemble, la littérature et les mœurs. Ils sont unanimes à condamner l'emploi systématique et voulu des « gros mots ». Ainsi que le fait remarquer M. Paul Hervieu, l'effet en est facile et à peu près sûr, rien que par la façon de les lancer, à pleine voix, au public. « Avec le triomphe du gros mot dans les œuvres dramatiques, ajoute-t-il finement, nous verrions « disparaître l'art de dire, qui fut excellentement français... » M. Henri Levedan le répudie, pour des raisons non moins excellentes : « Si l'emploi des gros mots prenait droit de cité au théâtre, la psychologie y deviendrait superflue ; et l'on remplacerait aisément l'étude d'un personnage « par une apostrophe brutale qui le personnifierait. » MM. Maurice Donnay, Capus, Abel Hermant, Henry Bataille, Zamacoïs, tous, enfin, expriment le même sentiment ; et comme c'est aussi celui du public, on peut dire que la cause — en théorie du moins — est jugée.

« Dans l'application, ajoute M. Adolphe Brisson, c'est affaire de tact et de doigté. Il y a telle situation, tel caractère, qui nécessitent le mot violent et ne sauraient s'accommoder de la périphrase. Cela dépend aussi du milieu que l'on veut peindre. Si Courteline nous introduit dans la chambre où devisent Lidoire et la Biscotte, il ne peut,

sous peine de violer outrageusement la vraisemblance, leur attribuer le langage fleuri et cérémonieux des cours. La verdeur de leurs propos devient un élément de pittoresque. Je ne suis pas davantage offensé d'entendre ce pendard de Scapin parler au bonhomme Géronte des « coup de pied au c... » qu'il s'attend à recevoir, ni, dans les pièces modernes, de voir un homme du monde lâcher un juron, à condition qu'il lui soit arraché par quelque mouvement de surprise ou d'indignation. Mais je n'insiste pas sur des vérités trop évidentes, et je citerai, pour finir, cette phrase du chroniqueur de la *Liberté*, M. Robert de Flers, qui les résume : « A la scène, il n'y a que les grossièretés inutiles qui paraissent grossières et qui soient « choquantes ; lorsqu'elles sont le produit logique de l'action et du cadre, elles conservent la santé et la gaieté « qui les empêchent d'être malpropres. »

« Le principal écueil de la violence, c'est que, s'érouissant par l'usage, elle est vouée à une progression continue. Le palais blasé de l'ivrogne exige que l'on augmente sans cesse la dose d'absinthe. Nous avons parcouru insensiblement, dans cette voie, un chemin énorme.

« Bientôt, les mots ne suffiront plus, et l'on passera aux gestes, puis aux exhibitions, aux tableaux vivants. Le Palais-Royal, en ce moment, et les Folies-Dramatiques nous en offrent des modèles assez réussis... Comme le dit fort justement M. Paul Hervieu, à ces jeux grossiers, l'esprit se vulgarise, s'épaissit et perd le goût des délicatesses. Il n'était que temps de réagir... »
L. S.

MARINE ET COLONIES

La « *Provence* ». — C'est le 21 mars qu'a été lancée, à Saint-Nazaire, la *Provence*, le nouveau paquebot-poste que la Compagnie générale transatlantique doit mettre en service sur sa ligne Havre-New-York. Ses dimensions sont les plus grandes qu'il soit actuellement possible de donner à un navire attaché au port du Havre.

La longueur totale de la *Provence* est de 190 m. 40 et sa largeur hors membres de 19 m. 70 ; son tirant d'eau moyen en chargement dans les watter-ballast, de 8 m. 15, et le déplacement correspondant à ce tirant d'eau, de 19,160 tonnes. Et l'on se fera une idée exacte de ce que représente ce chiffre, si l'on observe que les plus gros cuirassés actuellement en service dans nos escadres n'atteignent pas 15 000 tonnes. Ainsi, le *Suffren* n'a que 12,729 tonnes ; le *Saint-Louis* et le *Gaulois*, 11,275 ; et les six cuirassés d'escadre en construction du type *Patrie* — qui représentent de beaucoup les plus gros navires de guerre construits en France — 14,670 tonnes seulement.

La première préoccupation qui a guidé la construction de la *Provence* a été d'assurer la sécurité de sa navigation. C'est ainsi que le navire, qui est pourvu d'un double fond cellulaire, est séparé par des cloisons étanches en vingt et un compartiments étanches. D'autre part, les portes que l'on a dû percer dans les cloisons, sont à manœuvre hydraulique, c'est-à-dire qu'elles peuvent être fermées de la passerelle sur un ordre du commandant, qui d'ailleurs peut s'assurer de l'exécution de son ordre au moyen des indications que lui donne un tableau figurant le plan du navire, avec signal électrique pour chacune des portes. Enfin, si l'on considère que dans chaque compartiment puisent des pompes d'épuisement, dont le débit total est de 3,000 tonnes à l'heure, on se rendra compte qu'en raison de toutes ces dispositions, le navire est pratiquement insubmersible.

Comme machinerie, la *Provence* a vingt et une chaudières et deux machines à triple expansion et quatre cylindres, qui lui donneront aux essais une vitesse de vingt-deux nœuds et demi, en développant trente mille chevaux. L'approvisionnement de charbon dans les soutes est de trois mille cinq cents tonnes.

Quant au confort, on pourrait même dire le luxe de l'installation, toutes les dispositions ont été prises en vue du bien-être des passagers, dont le nombre sera de quatre cents en première classe, de deux cent quatre en deuxième, et de neuf cents en troisième, soit en comptant le personnel du bord, 1,960 personnes, qui constitueront la population de cette ville flottante.

Et maintenant, voici le détail des aménagements. Les cabines qui ne sont pas sur le pont-promenade sont disposées sur le pont principal ; toutes les cabines extérieures sont munies d'un hublot permettant la ventilation, même quand l'état de la mer oblige à le fermer. La ventilation est en outre assurée par des ventilateurs centrifuges, refoulant l'air du parquet, et, par d'autres, aspirant au plafond. Indépendamment des escaliers donnant accès aux cabines, un ascenseur réunit l'étage principal aux locaux communs du pont supérieur et du pont-promenade — innovation qui ne peut manquer d'être très vivement appréciée des passagers.

Que dire enfin de la salle à manger, des salons, du fumoir, etc., sinon que la disposition et l'installation en sont des plus heureuses. Ainsi, la salle à manger, qui se trouve sur le pont principal, est une vaste pièce de style Louis XV, de 18^m 50 de long sur 14^m 40 de large, et qui peut recevoir deux cent vingt passagers. Le fumoir placé à l'avant du même pont a 10 mètres de long sur 12^m 70 de large et il est précédé d'un bar. D'autre part, sur le pont-promenade de l'avant, les salons de lecture et de conversation sont de style Louis XVI, gais et très

clairs; la lumière y pénètre par de grandes claires-voies elliptiques ou circulaires et qui sont ornées de pilastres de marbre. Ce sont les plus grands salons existant sur des paquebots. Au même étage sont les cabines de luxe. Enfin sur le pont-tente est aménagé un café avec terrasse... donnant sur la mer.

Telles sont les principales caractéristiques du nouveau bâtiment qui le classeront au premier rang des plus beaux paquebots des grandes Compagnies de navigation.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Société Anonyme
DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS

A MONACO

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale extraordinaire, le **Samedi 8 Avril 1905**, à 2 heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

- Modification au cahier des charges;
- Autorisation de compléter l'émission des obligations prévue par l'article 7 du dit cahier des charges, les articles 9 et 42 des statuts de la Société.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le **Vendredi 14 Avril 1905**, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au Siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1904-05;
- 2° Rapport des Commissaires;
- 3° Approbation des Comptes s'il y a lieu;
- 4° Fixation du dividende;
- 5° Renouvellement par moitié du Conseil d'Administration, en remplacement de 2 Membres sortants, rééligibles (art. 14 des Statuts);
- 6° Ratification de la nomination du Directeur (art. 25 des Statuts);
- 7° Nomination des Commissaires des Comptes (art. 31 des Statuts).

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 19 au 26 Mars 1905

GÈNES, vap. *Prinzessin-Heinrich*, all., c. Schwamburgen, pass.
CANNES, vapeur *Ville-de-Gabès*, fr., c. Roca, march. div.
VILLEFRANCHE, yacht à vap. *Corsair*, amér., c. Porter, sur lest.
LIVORNO, yacht à vap. *Calanthe*, amér., c. Horton, —
NICE, yacht à vap. *Senta*, fr., c. Clochon, pass.
MENTON, chal. *Océan*, fr., c. Giaume, sur lest.
SAINT-TROPEZ, b. *Marie-Clotilde*, fr., c. Rostagni, vin.
MARSEILLE, b. *Léonie-Victorine*, fr., c. Bouldouire, briques.
CANNES, b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Dantal, sable.
— b. *Marie*, fr., c. Castinelli, —
— b. *Petit-Marc*, fr., c. Rival, —
— b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, —
— b. *Trois-Frères*, fr., c. Garel, —
MENTON, b. *Félicien*, fr., c. Toscano, sur lest.

Départs du 19 au 26 Mars 1905

NICE, vap. *Prinzessin-Heinrich*, all., c. Schwamburgen, pass.
MARSEILLE, vapeur *Ville-de-Gabès*, fr., c. Roca, sur lest.
LIVORNO, yacht à vap. *Corsair*, amér., c. Porter, —
MENTON, yacht à vap. *Calanthe*, amér., c. Horton, —
MALAGA, vap. *Glen-Gairn* angl., c. Gordon, —
A LA MER, yacht à voile *Costanza*, ital., c. Durante, —
— yacht à vap. *Senta*, fr., c. Clochon, pass.
— yacht à vap. *Nymph*, fr., c. Gautier, sur lest.
CANNES, b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Dantal, —
— b. *Marie*, fr., c. Castinelli, —
— b. *Petit-Marc*, fr., c. Rival, —
— b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, —
— b. *Trois-Frères*, fr., c. Garel, —
— b. *Félicien*, fr., c. Toscano, fûts vides.

Etude de M^e CARRIÈRE, licencié en droit,
Notaire à Monaco

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte passé devant M^e CARRIÈRE, notaire à Monaco, le 11 mars 1905, transcrit le 18 du même mois, vol. 92, n° 7, M^{me} Andrée-Léonie-Alexandrine BARBE, rentière, épouse divorcée de Claude FORESTIER, demeurant à Paris, rue Berlioz, n° 19, a vendu à M. Louis GAUQUELIN, propriétaire négociant demeurant à Tours, boulevard Bérenger, 84 :

Une villa située à Monaco, section de Monte Carlo, quartier du Ténac, avenue Farniente, dénommée *Les Cigales*, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et un étage, terrasse et jardin au midi, le tout d'une superficie de 265 mètres 40 décimètres carrés, cadastré n° 257 P, section E, tenant du midi à l'avenue Farniente, du nord aux hoirs Martin et des autres côtés aux hoirs Guffroy.

Cette vente a été faite au prix de cinquante cinq mille francs payé comptant.

Domicile a été élu par les parties en l'étude de M^e Carrière, notaire.

Avertissement est donné aux personnes ayant droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions d'hypothèques légales, de requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois sous peine de déchéance.

Une expédition du dit acte a été déposée le 24 mars 1905 au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Dûment enregistré.

Pour extrait :
CARRIÈRE.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Henri Pierrel**, négociant en bonneterie, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le 30 mars courant, à 11 heures du matin, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

APPICHAËGÈRE BÉRENGER MONACO

PARFUMERIE
DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.

Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

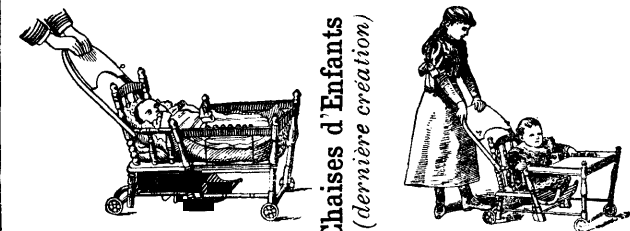
TEINTURERIE
DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA,
25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

Imprimerie de Monaco — 1905

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	20	765.4	765.1	765.5	765.2	765.4	13.8	15.2	14.1	13.8				13.5	79
21	65.4	65.2	65.4	65.6	65.7	14.2	14.8	14.5	13.4	12.5	81		Beau.		
22	65	65.3	65.5	65.4	65.2	11.6	11.8	12.1	11.6	11.4	83	Est.	Pluvieux.		
23	64.1	64.2	63.8	63.6	63.4	13.1	14.2	13.5	13.2	12.6	69	Est.	Pluvieux.		
24	61.	60.8	60	58.1	57.5	11.5	13.6	12.8	12.2	11.6	82	Est.	Nuageux.		
25	62.	63.2	64.5	64.8	65.1	12.1	14.2	14.	13.5	11.8	70	Sud-Ouest, fort.	Très beau.		
26	66.4	66.2	65.	65.6	66.2	12.6	14.1	13.8	13.5	12.1	75		Beau.		
DATES		20	21	22	23	24	25	26							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima.	15.2	14.8	12.1	14.8	13.6	14.4	14.1						
		Minima.	11.9	11.7	10.2	11.3	10.	10.6	11.						
												Pluie tombée: 18mm 6			